

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵉⵜ | ⵙⵓⵔⵉⵎⵓⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de l'Oriental

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Caractéristiques démographiques et socio-économiques
de la population de la région de l'Oriental



Note sur les principaux résultats

Mars 2025

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques
de la population de la région de l'Oriental**

Note sur les principaux résultats



Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) est l'une des sources d'informations statistiques les plus importantes eu égard aux données démographiques et socio-économiques qu'il génère tant au niveau national, régional, provincial qu'au niveau communal. Il a pour principaux objectifs de :

- ❖ Déterminer la population légale du Royaume au niveau national et au niveau de toutes les unités territoriales ;
- ❖ Déterminer les caractéristiques démographiques, socio-économiques ainsi que le parc logement et les conditions d'habitation des ménages ;
- ❖ Etablir une base de sondage pour la réalisation des enquêtes statistiques intercensitaires auprès des ménages.

Le RGPH de 2024, septième du genre réalisé au Maroc, se démarque des recensements précédents par :

- ❖ Le recours à la digitalisation dans ses différentes étapes commençant par les travaux cartographiques, passant par la sélection des candidats, la formation en ligne, la formation présentielle et finissant par la collecte des données ;
- ❖ La durée d'exécution sur le terrain qui s'est étalée sur 30 jours au lieu de 20 jours qui est la durée habituellement consacrée à la collecte des données lors des recensements précédents ;
- ❖ L'adoption de deux questionnaires. Le premier qui est court, destiné à tous les ménages, a permis de recueillir des informations de base sur la structure démographique, les phénomènes rares (migration internationale, mortalité) et les types de logement. Le deuxième étant long et détaillé, est administré à environ 30% des ménages (20% dans les communes de 2000 ménages et plus et 100% dans les communes de moins de 2000 ménages). Il a permis de collecter des informations approfondies sur l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la protection sociale, la fécondité, la santé, l'enseignement, l'activité économique et les conditions d'habitation ;
- ❖ L'intégration de nouveaux thèmes d'une grande importance tels que la protection sociale et l'usage des technologies de l'information et de la communication.

La digitalisation du processus de réalisation du RGPH 2024 a, certes, contribué à l'accélération d'exploitation des données et de publication des résultats. Cette note présente l'essentiel de ces résultats relatifs à la région de l'Oriental.



DEMOGRAPHIE

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ENTRE 2014 ET 2024 :

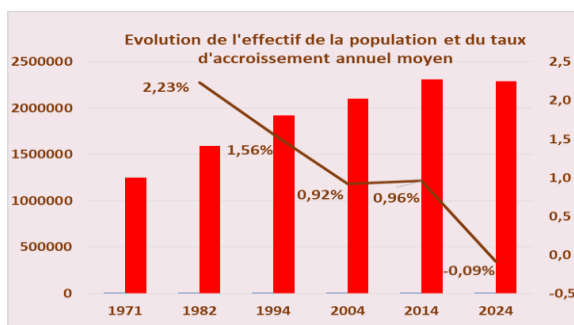
LEGER DECLIN DE LA POPULATION

Au 1^{er} septembre 2024, la population légale du Royaume a atteint 36 828 330 habitants contre 33 848 242 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,85%.

Excepté la région de l'Oriental, dont la population a légèrement diminué passant de 2 314 346 habitants en 2014 à 2 294 665 habitants en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de -0,09%, toutes les autres régions du Royaume ont connu une augmentation de la population avec des taux d'accroissement annuel moyens allant de 0,02% pour la région de Béni Mellal- Khénifra à 4,40% pour la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab.

Cinq provinces de la région ont enregistré une diminution de la population entre 2014 et 2024. Il s'agit en l'occurrence des provinces de Driouch, Taourirt, Jerada, Berkane et Guercif avec des taux d'accroissement annuel moyens respectifs de -1,14%, -0,57%, -0,49%, -0,18% et -0,04%. En revanche, la province de Figuig, la préfecture d'Oujda- Angad et la province de Nador ont enregistré de modestes augmentations de la population avec des taux d'accroissement annuel moyens respectifs de 0,43%, 0,37% et 0,01%.

La préfecture d'Oujda- Angad et la province de Nador abritent presque la moitié de la population de la région (49,6%). En sus, la ville d'Oujda regroupe à elle seule 33,6% de la population urbaine de la région de l'Oriental.



Source : HCP, RGPHs 1971, 1982, 1994, 2004, 2014 et 2024

MILIEU URBAIN EGALEMENT CONCERNE PAR LA DIMINUTION

La région de l'Oriental représente en 2024 près de 6,2% de la population nationale contre 6,8% en 2014. L'effectif de sa population urbaine s'établit à 1 505 714 habitants, soit 6,5% de la population nationale urbaine et 65,6% de la population globale de la région. La population citadine de la région affiche une régression de 8197 habitants, correspondant à un taux d'accroissement annuel moyen de -0,05%. En dépit de cette diminution, le taux d'urbanisation enregistre une légère augmentation de 0,2 point de pourcentage passant de 65,4% en 2014 à 65,6% en 2024 (62,8% au niveau national). A noter que la baisse de population au niveau de la région de l'Oriental est plus prononcée en milieu rural avec un taux d'accroissement annuel moyen de -0,14%.

FEMMES PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES

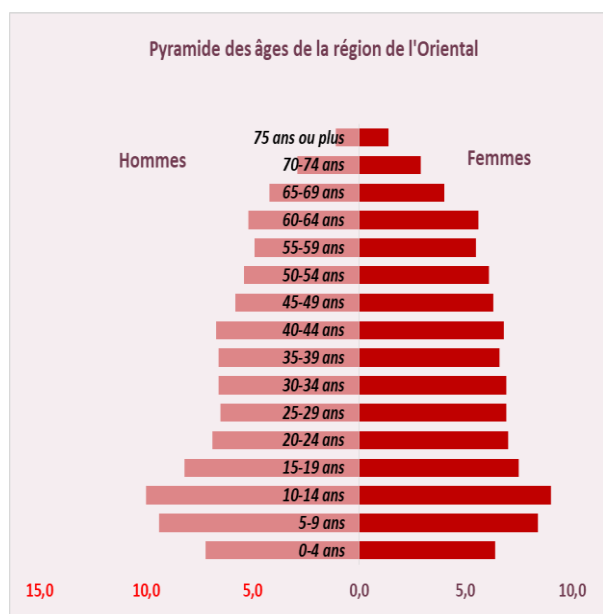
La répartition de la population selon le sexe montre que la proportion de la population féminine a connu une augmentation au niveau de la région passant de 50,4% à 51,1% entre 2014 et 2024, supérieure à la proportion de la population féminine au niveau national (50,1%). L'écart entre la proportion des femmes et celle des hommes (48,9%) s'accroît, soit 2,2 points en 2024 contre seulement 0,8 point en 2014. Cet écart ne dépasse pas 0,2 point à l'échelle nationale.

VIEILLISSEMENT ACCELERE DE LA POPULATION

La population infantile (0-14 ans), qui constituait 26,5% de la population de la région en 2014, affiche une décélération de sa part de 1,3 point de pourcentage en 2024 (25,2%), inférieure à celle enregistrée au niveau national (26,5%). En parallèle, la part de la population en âge d'activité (15 à 59 ans) a baissé de 63,3% en 2014 à 58,5% en 2024 contre 59,8% au niveau national. En revanche, celle de la population âgée de 60

ans et plus ne cesse de croître passant de 10,2% à 16,1% de la population totale de la région durant la même période, copieusement au-dessus du niveau national (13,8%). Par provinces, cette proportion devient importante dans la province de Berkane, la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Driouch avec 18,5%, 18,1% et 17,8% respectivement.

La tendance haussière de la proportion de cette tranche de population constitue l'un des aspects de la transition démographique que connaît le Maroc en général et la région de l'Oriental en particulier.



Source : HCP, RGPH 2024

NUPTIALITE : L'AGE MOYEN SINGULIER AU MARIAGE SUPERIEUR A LA MOYENNE NATIONALE

Les habitants de la région de l'Oriental se marient en moyenne à l'âge de 29,4 ans, soit 0,9 an de plus que la moyenne nationale (28,5 ans). Cet indicateur occulte des distorsions entre les deux milieux de résidence, il est de 29,8 ans dans les zones urbaines et de 28,5 ans en milieu rural.

La proportion des mariés parmi la population âgée de 15 ans et plus, bien qu'elle ait connu une hausse entre les deux derniers recensements en passant de 55,6% à 56,2%, demeure toujours en deçà de la proportion

des mariés au niveau national (58,3%). La part des célibataires a accusé une régression de 2,1 points de pourcentage enregistrant ainsi 35,0% en 2024 contre 33,2% au niveau national. Toutefois, les divorcés ont vu leur part augmenter de 1,2 point (3,1% en 2024 contre 1,9% en 2014).

FECONDITE : L'INDICATEUR CONJONCTUREL EN RETRAIT

L'indicateur conjoncturel de fécondité, qui est le nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement, révèle un recul important de la fécondité passant de 2,1 enfants par femme en 2014 à 1,73 en 2024, au-dessous de son homologue national (1,97 enfant/femme). Avec cet indicateur, largement inférieur au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants/femme), la région dégringole en dernière position au niveau national.

TAILLE MOYENNE DES MENAGES : UN TREND BAISSIER BIEN CONFIRME

La région de l'Oriental compte 575 015 ménages en 2024 contre 494 530 ménages en 2014, soit une évolution annuelle moyenne de 1,5%. Cet accroissement est de 1,7% en milieu rural et de 1,4% en milieu urbain qui abrite pourtant 67,8% de l'ensemble des ménages de la région.

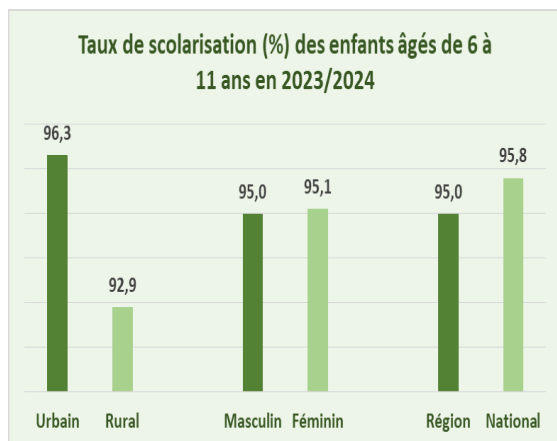
En conséquence, la taille moyenne des ménages, qui était de 4,7 personnes/ménage en 2014, s'est considérablement rétrécie en 2024 pour atteindre 3,9 personnes/ménage, égale à celle du niveau national. Cette baisse est plus prononcée en milieu rural (4,2 en 2024 contre 5,1 en 2014) qu'en milieu urbain (3,8 en 2024 contre 4,4 en 2014).



CAPITAL HUMAIN

SCOLARISATION DES ENFANTS : DES PROGRES IMPORTANTS QUI PROFITENT NOTAMMENT AUX FILLES RURALES

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans pendant l'année scolaire 2023/2024 a atteint 95,0% (95,8% au niveau national) contre 92,3% dix années auparavant. Les disparités entre les deux milieux de résidence sont toujours marquées, soit 96,3% en milieu urbain et 92,9% en milieu rural. Elles le sont également entre les provinces. En effet, la province de Figuig affiche le taux le plus faible avec 88,2%, alors que la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Nador enregistrent les taux les plus élevés avec 96,6% et 96,0% respectivement. Par ailleurs, il est à noter que le taux de scolarisation des filles rurales a significativement augmenté entre 2014 et 2024 passant de 82,0% à 92,7%. Toutefois, il demeure au-dessous de celui enregistré parmi les filles urbaines (96,5%).



Source : HCP, RGPH 2024

NIVEAU D'ETUDE DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS : LEGERE AMELIORATION

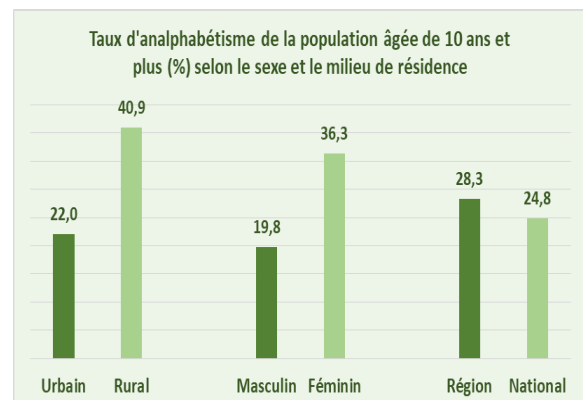
Entre 2014 et 2024, la proportion des personnes âgées de 10 ans et plus n'ayant aucun niveau d'étude est passée de 34,4% à 33,5% (31,8% au niveau national). Celle des personnes ayant uniquement le niveau de l'enseignement primaire s'établit à

28,8% contre 26,8% à l'échelle nationale. La proportion des personnes qui ont au moins atteint le niveau secondaire collégial est de 16,8% et se réduit à 10,4% pour ceux qui ont seulement le niveau de l'enseignement secondaire qualifiant.

Concernant l'enseignement supérieur, les personnes qui ont atteint ce niveau représentent 8,8% de la population âgée de 10 ans et plus en 2024 contre 6,5% en 2014. A souligner que cette amélioration a été enregistrée dans les deux milieux de résidence, mais reste importante dans les zones urbaines.

ANALPHABETISME : LES TAUX DIMINUENT MAIS LES ECARTS PERSISTENT

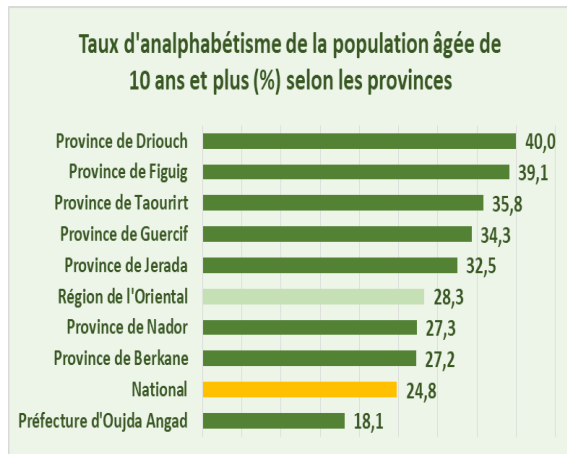
Le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus est passé de 34,4% en 2014 à 28,3% en 2024. La décélération de cet indicateur est plus prononcée en milieu rural (40,9% en 2024 contre 49,1% en 2014) et parmi les femmes (36,3% en 2024 contre 44,4% en 2014). Ce taux, qui dépasse son homologue national de 3,5 points de pourcentage, cache des écarts importants entre les milieux de résidence et le sexe puisqu'il n'excède pas 22,0% dans les zones urbaines. Egalement, le taux d'analphabétisme des femmes rurales culmine à 50,5% contre 31,0% pour les hommes du même milieu et 29,3% pour leurs consœurs citadines.



Source : HCP, RGPH 2024

Par ailleurs, il est important de souligner les disparités notables entre les provinces de

la région en matière d’analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus. La province de Driouch présente le taux d’analphabétisme le plus élevé (40,0%) tandis que Oujda-Angad, avec 18,1% d’analphabètes, est la préfecture où ce taux est le plus faible.



Source : HCP, RGPH 2024

LANGUES LUES ET ECRITES : LE MILIEU RURAL ACCUSE UN RETARD DANS LA MAITRISE DE LANGUES ETRANGERES

Presque la totalité de la population alphabétisée de la région, âgée de 10 ans et plus, sait lire et écrire la langue Arabe (99,4%) et seulement 1,5% déclare savoir lire et écrire l’Amazigh en utilisant le graphie Tifinagh. Pour les langues étrangères, cette proportion est de 56,0% pour le Français et à peine 17,3% pour l’Anglais.

Aussi, faut-il souligner que la maîtrise du Français et de l’Anglais est plus marquée en milieu urbain de la région, avec respectivement 60,4% et 20,2% de la population alphabétisée, âgée de 10 ans et plus, contre 44,5% et 9,7% en milieu rural.

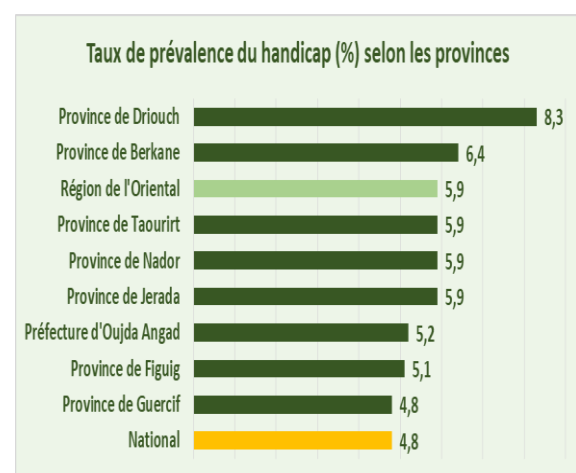
EXPRESSIONS LINGUISTIQUES UTILISEES : 9 PERSONNES SUR 10 UTILISENT LE DARIJA

Près de neuf personnes sur dix (89,8%) utilisent le Darija marocain dans leur vécu quotidien. Cette proportion n’est que de 59,8% dans la province de Driouch, 81,0% dans la province de Nador et 83,2% dans la

province de Figuig. Par ailleurs, la population de la région utilise les différentes expressions linguistiques de l’Amazigh, notamment le Tarifit avec 31,1%. Cette proportion diffère selon les provinces. Elle est de 89,6% dans la province de Driouch et de 71,1% dans la province de Nador. Les habitants de la région utilisent également Tamazight (7,1%), en particulier dans la province de Figuig (35,8%).

PREVALENCE DU HANDICAP : UN TAUX AU DESSUS DE LA MOYENNE NATIONALE

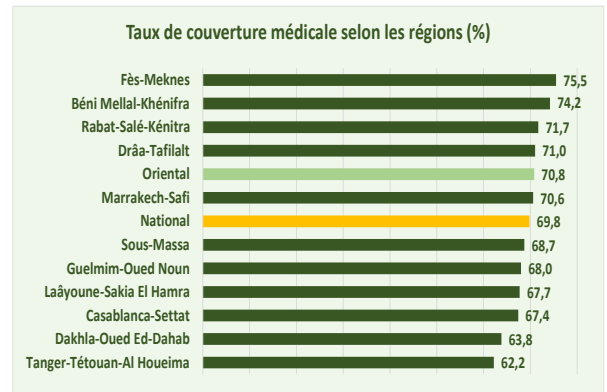
Le taux de prévalence du handicap au niveau de la région de l’Oriental est resté identique à celui du RGPH 2014, soit 5,9%, dépassant le taux national qui est de 4,8%. Par milieu de résidence, ce taux est plus élevé en milieu rural (6,3%) qu’en milieu urbain (5,6%). Selon le sexe, il est sans différence significative entre les hommes (5,8%) et les femmes (5,9%). Toutefois, il importe de noter que les provinces de Driouch et Berkane affichent les taux de prévalence du handicap les plus élevés au niveau de la région (8,3% et 6,4% respectivement). La province de Guercif, avec 4,8%, enregistre le taux le plus faible.



Source : HCP, RGPH 2024

COUVERTURE MEDICALE : ENVIRON 7 PERSONNES SUR DIX EN BENEFICIENT

70,8% de la population de la région de l'Oriental déclare bénéficiaire d'une couverture médicale. Ce taux, qui dépasse la moyenne nationale d'un point de pourcentage, classe la région au 5ème rang derrière les régions de Fès-Meknès (75,5%), Béni Mellal-Khénifra (74,2%), Rabat-Salé-Kénitra (71,7%) et Draa-Tafilalet (71,0%).



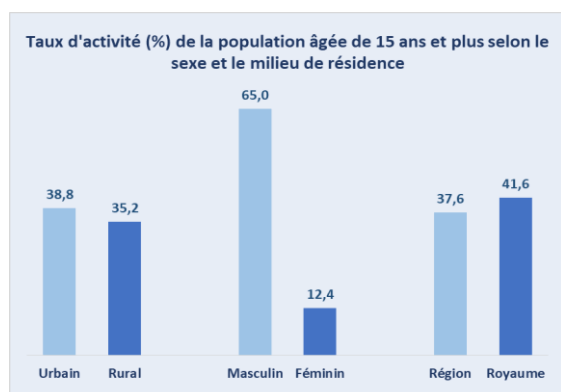
Source : HCP, RGPH 2024



**DEFIS
SOCIO-ECONOMIQUES**

TAUX D'ACTIVITE : UNE BAISSSE REMARQUABLE ENTRE 2014 ET 2024

La part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus s'est rétrécie de 44,3% en 2014 à 37,6% en 2024, au-dessous du niveau national (41,6%). Cette baisse est observée aussi bien en milieu rural (-8,2 points) qu'en milieu urbain (-5,9 points). Le taux d'activité des femmes n'est que de 12,4% en 2024 (14,9% en 2014), contre 65,0% pour les hommes, soit un écart de 52,6 points de pourcentage.

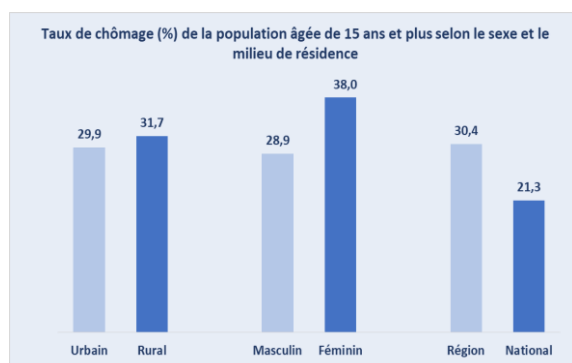


Source : HCP, RGPH 2024

TAUX DE CHOMAGE :

NIVEAUX ELEVES COMPARATIVEMENT AUX TAUX ENREGISTRES AU NIVEAU NATIONAL

Le taux de chômage au niveau de la région de l'Oriental s'élève à 30,4% dépassant largement celui enregistré au niveau national (21,3%). Par rapport à 2014, ce taux a augmenté de 8,9 points de pourcentage. Le chômage atteint des niveaux élevés aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain avec 31,7% et 29,9% respectivement.



Source : HCP, RGPH 2024

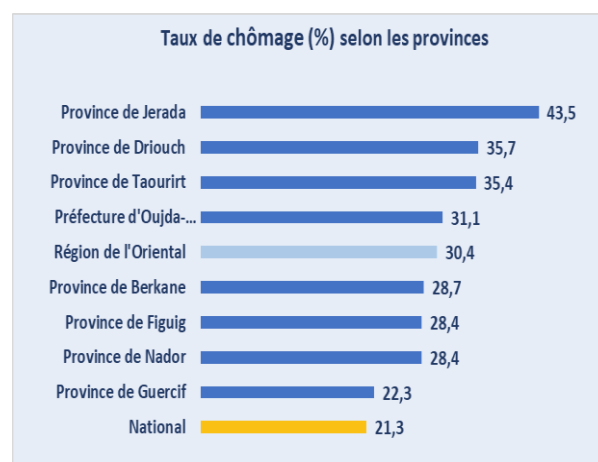
FEMMES FORTEMENT TOUCHEES PAR LE CHOMAGE

Le taux de chômage des femmes est très élevé comparativement à celui des hommes. En effet, 38,0% des femmes actives sont en chômage contre 28,9% pour les hommes. Au niveau national, ces taux sont respectivement de 25,9% et 20,1%.

Le taux de chômage des femmes vivant en milieu rural de la région culmine à 45,3%, un taux largement supérieur à celui des hommes du même milieu (30,5%) et à celui des femmes citadines (36,7%).

DISPARITES INTRAREGIONALES IMPORTANTES

Le taux de chômage au niveau de la région recèle de grandes disparités entre les provinces. En effet, l'incidence de ce phénomène est plus marquée dans les provinces de Jerada (43,5%), Driouch (35,7%), Taourirt (35,4%) et dans la préfecture d'Oujda-Angad (31,1%). Cette incidence est relativement moindre dans la province de Guercif (22,3%). A noter par ailleurs que toutes les provinces de la région affichent des taux de chômage en milieu rural supérieurs à la moyenne nationale du même milieu, allant de 22,2% dans la province de Guercif à 40,9% dans la province de Driouch.



Source : HCP, RGPH 2024



CONDITIONS D'HABITATION

TYPE DE LOGEMENT OCCUPE : PREDOMINANCE DES MAISONS MAROCAINES

La répartition des ménages résidant dans la région de l'Oriental selon le type de logement occupé révèle que la maison marocaine est le type le plus répandu avec 75,5%, contre 58,8% au niveau national. La part des ménages occupant ce type de logement a augmenté entre 2014 et 2024 dans les deux milieux de résidence. Elle est passée de 85,5% à 87,4% en milieu urbain et de 42,6% à 50,4% en milieu rural.

Les ménages résidant en milieu urbain de la région occupant des appartements représentent 8,4% de l'ensemble des ménages de ce milieu. Cette proportion est largement inférieure à son homologue au niveau national (24,4%).

En milieu rural, la part des ménages habitant un logement rural (logement en pisé ou en dur) est passée de 50,2% en 2014 à 44,0% en 2024.

Pour les logements de type sommaire ou bidonville, la proportion des ménages de la région vivant dans ce type de logement en milieu urbain a considérablement baissé passant de 3,7% en 2014 à 0,6% en 2024. Elle reste largement inférieure à la moyenne nationale (3,3%).

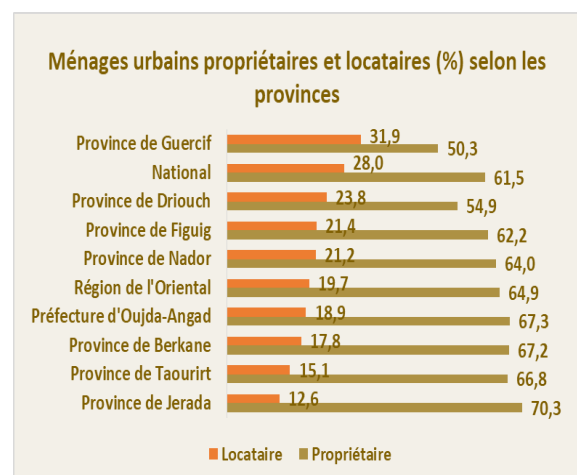
ANCIENNETE DES LOGEMENTS : ENVIRON 1 MENAGE SUR 2 OCCUPE UN LOGEMENT AGE DE MOINS DE 20 ANS

L'examen de l'ancienneté des logements occupés par les ménages de la région en 2024 montre que 52,4% de ces ménages habitent dans des logements âgés de moins de 20 ans (20,0% occupent des logements construits depuis moins de 10 ans et 32,4% habitent dans des logements âgés de 10 à 19 ans). L'augmentation de cette proportion d'environ sept points de pourcentage par rapport à 2014 et la baisse de la part des ménages occupant des logements de 50 ans et plus, qui est passée

de 14,9% en 2014 à 9,7% en 2024, attestent du rajeunissement du parc logement de la région de l'Oriental.

STATUT D'OCCUPATION : PRESQUE 7 MENAGES SUR 10 SONT PROPRIETAIRES DE LEURS LOGEMENTS

La répartition des ménages de la région selon le statut d'occupation des logements montre qu'en 2024, 68,6% des ménages sont propriétaires de leurs logements contre 69,4% au niveau national. Cette proportion a connu une diminution, entre 2014 et 2024, de 5,3 points dans l'ensemble de la région, de 4,9 points dans le milieu urbain et de 6,4 points dans le milieu rural. La part des ménages propriétaires dans le milieu rural (76,3%) dépasse largement celle du milieu urbain (64,9%). Parallèlement, la part des ménages locataires a relativement augmenté passant de 12,5% en 2014 à 14,2% en 2024, largement inférieure à celle enregistrée au niveau national (19,7%). Cette part devient plus importante dans le milieu urbain de certaines provinces à savoir Guercif, Driouch, Figuig et Nador avec 31,9%, 23,8%, 21,4% et 21,2% respectivement.



Source : HCP, RGPH 2024

SERVICES DE BASE : DES PROGRES IMPORTANTS EN MATIERE D'EQUIPEMENT DES LOGEMENTS MAIS DES INSUFFISANCES CONTINUENT D'EXISTER

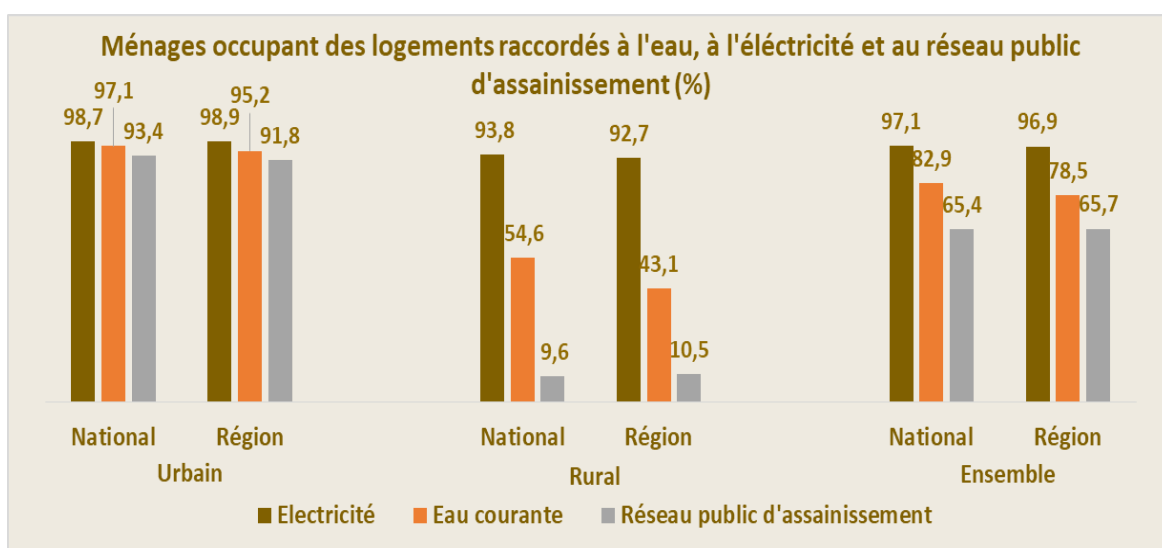
La part des ménages disposant de l'électricité au niveau de la région a augmenté de 88,9% en 2014 à 96,9% en 2024. Cette hausse est plus marquée dans le milieu rural qui a vu cette part s'apprécier de 75,7% à 92,7% au cours de la même période. Toutefois, le milieu rural de certaines provinces enregistre des retards en matière d'électrification. Il s'agit notamment des provinces de Figuig et de Jerada, dont les parts ne dépassent pas 73,7% et 85,8% respectivement. La proportion des ménages du milieu urbain disposant de l'électricité affiche également une amélioration en passant de 94,9% à 98,9% entre 2014 et 2024.

De même, bien que la proportion des ménages raccordés au réseau public d'eau potable ait connu une hausse de 10,2 points passant de 68,3% en 2014 à 78,5% en 2024, elle demeure en deçà de la moyenne nationale (82,9%). Cet indicateur occulte de grandes disparités entre les

deux milieux de résidence. Il est de 95,2% dans les zones urbaines de la région contre seulement 43,1% dans les campagnes.

Aussi, faut-il souligner que la part des ménages occupant des logements raccordés au réseau public d'eau potable dans le milieu rural de certaines provinces demeure très faible. Il s'agit notamment des provinces de Driouch, Figuig et Taourirt avec 16,0%, 27,1% et 31,5% respectivement.

Concernant l'évacuation des eaux usées, 34,3% des ménages n'ont pas accès au réseau public d'assainissement en 2024 contre 42,1% en 2014. La proportion des ménages habitant des logements raccordés au réseau public d'assainissement (65,7%), qui est presque identique à son homologue national (65,4%), recèle des écarts notables selon le milieu de résidence, soit 91,8% en milieu urbain contre seulement 10,5% en milieu rural. Les ménages de la région occupant des logements non raccordés à ce réseau recourent à d'autres modes d'évacuation dont les fosses septiques qui sont utilisées par 16,2% de l'ensemble des ménages et 40,4% des ménages ruraux.



Source : HCP, RGPH 2024





Direction Régionale de l'Oriental
25, Boulevard Mohammed Derfoufi
BP : 408 – Oujda 60000 - Maroc
Tél : 05 36 680430 Fax : 05 36 684934
<https://www.hcp.ma/region-oriental>